

Le Porte-Voix

Votre journal !

Numéro 40

Novembre 2021



LE PORTE-VOIX EST DE RETOUR !

Pendant cette longue période pandémique, et grâce au télétravail, notre organisme a quand même pu poursuivre quelques activités, quoique de manière réduite. Mais l'équipe est maintenant de retour à plein temps dans nos bureaux et reprend peu à peu ses activités normales. Et quoi de mieux, afin de marquer cette reprise, que de vous donner des nouvelles via notre journal le Porte-Voix.

Nous sommes tous et toutes enthousiasmé(e)s : de nombreuses activités sont en préparation et plusieurs changements positifs viendront meubler les mois à venir.

Plus que jamais, le RASST veut être à votre écoute et porter votre parole partout où elle est nécessaire et pertinente. Bonne lecture!



**Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du
Témiscouata (RASST)**

465-B, avenue Principale, Dégelis QC G5T 1L6

rasstdroit@gmail.com

LE RASST EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : UN BILAN SURPRENANT

Le 21 juin dernier, notre regroupement tenait son assemblée générale annuelle (AGA). Ce moment privilégié nous permet de regarder le chemin parcouru au cours de l'année qui vient de passer.

On n'aura jamais assez souligné les chambardements que la pandémie aura occasionné à toutes les organisations, y compris la nôtre. Mais c'est cependant avec un réel soulagement - et même optimisme - que s'est vécue l'assemblée générale du RASST le 18 juin courant.

Notre bilan en quelques chiffres : plus de 8000 heures combinées de travail, quelque 3,000 interventions et 12,000 passages à la boutique et à l'organisme.

Au terme de cette année difficile, nous constatons donc qu'en dehors des activités de rencontre, bien sûr, tous les comités ont été pleinement fonctionnels; la conversion au télétravail a été efficace, et les services directs concernant la promotion et la défense des droits auprès de la population ont été maintenus malgré les exigeantes mesures sanitaires en vigueur. Les comités ont fait beaucoup de travail invisible dont les résultats seront livrés aux membres et au public tout au long de cette année.

Quant à la boutique communautaire, malgré les périodes de fermeture (une centaine de jours en moins par rapport à l'an passé), elle a accompli sa mission avec brio. Un service de dépannage d'urgence a même été mis en place pour répondre à des besoins particuliers. On a, par ailleurs, profité de cette période pour y faire des travaux de réaménagement.

Le comité de coordination est fier de clore cette année avec une santé financière qui permettra des investissements sur certains dossiers spéciaux : achat d'équipement de production vidéo pour réaliser des ateliers et des capsules-conseils, outils promotionnels (dont un site web), matériel informatique et de protection des données, aménagements concernant l'entretien et la sécurité pour la bâtisse, pour ne nommer que ceux-là. À bientôt!

Vous pouvez joindre le RASST par téléphone (418-853-2975 ou le sans frais 1-888-224-2982) ou encore au courriel rasstdroit@gmail.com.

François Pelletier, Agent de communication pour le RASST



IMPORTANT - ATELIERS PROGRAMMÉS – AUTOMNE 2021

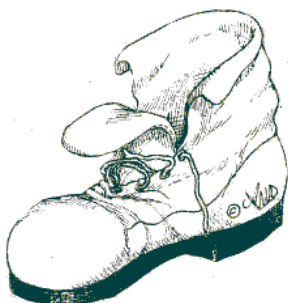
Pour votre information, voici les ateliers gratuits programmés pour cet automne. Il reste seulement quelques places, si vous voulez y participer, appelez-nous vite !!!

- **Vendredi 19 novembre** et **Lundi 22 novembre**, 9h00 à 16h00
Atelier “**Mon droit à l’aide sociale**” - au local du RASST
- **Lundi 29 novembre**, 9h00 à 12h00
Atelier “**Au-delà des apparences**” - au local du RASST

Notez aussi que le vendredi 17 décembre marque la **fermeture des activités à la Boutique communautaire** pour le Temps des Fêtes. Nous serons **de retour dès le 3 janvier 2022**. Au plaisir de vous voir!

« AU-DELÀ DES APPARENCES ! » ATELIER DE CONSCIENTISATION SUR LES PRÉJUGÉS

Animé par Fanny Pilon



Même sans le vouloir, les étiquettes apposées sur les personnes engendrent des situations de marginalisation, d’exclusion et d’isolement social.

Elles sont aussi renforcées par le jugement que notre société porte sur les catégories sociales : « personnes pauvres », « femmes », etc. La pauvreté est souvent le prétexte à des idées, attitudes et comportements d’intolérance envers les personnes.

Les ressources que sont l’argent, l’instruction et la culture, par exemple, sont ainsi écartées, voire même interdites, à certaines personnes de notre société.

Par l’entremise de la réflexion, de l’échange et de l’action, l’atelier que nous vous proposons, animé de façon rigolote, peut vous être utile afin de moduler votre discours et de vous orienter vers des actions simples qui contribueront à briser les inégalités sociales et contrer les préjugés.

Durée de l’atelier : 3 h

Le 29 novembre 2021, de 9 h à 12 h

Au local du RASST au 465-B, avenue Principale, Dégelis

S.V.P. Inscrivez-vous à l’avance en contactant Fanny Pilon au (418) 853-2975 ou au rasstdroit@gmail.com

MON DROIT À L'AIDE SOCIALE

Animé par Nicole Ducas et Sylvain Lacroix



Les 19 et 22 novembre 2021

Un atelier d'éducation sur le système d'aide sociale et nos droits. Comment se défendre individuellement et collectivement ?

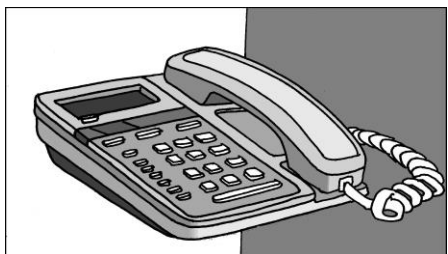
Pour inscription, communiquez avec Sylvain au 418-853-2975. Les repas seront fournis, et une allocation de transport est possible si applicable.

L'atelier aura lieu au 465-B, avenue Principale, Ville Dégelis.

AU SUJET DU RASST

Bonjour chers membres!

Pour être pleinement efficace dans notre milieu, le RASST, en tant qu'organisme, doit assurer sa visibilité et s'assurer que la perception que les gens ont de nous correspond à la réalité sur le terrain.



C'est pourquoi nous annonçons la mise en place d'un **numéro sans frais**, que les gens du Transcontinental et de l'extérieur du Témiscouata, qui doivent faire un appel interurbain pour nous joindre, peuvent maintenant composer. Ce numéro est le **1-888-224-2982**

Par ailleurs, afin de présenter de manière plus complète l'ensemble de nos activités et interventions, nous ajouterons

désormais à notre logo actuel les mots :

Promotion des droits / Action et animation sociales / Boutique communautaire

Ce ne sont probablement pour vous que deux changements mineurs, mais nous croyons qu'ils auront pour le RASST un certain impact à moyen et long terme.

D'ailleurs, cette réflexion sur l'organisme a mené à un nouveau logo tout en couleurs, qui sera accompagné de thématiques annuelles. Une série d'outils promotionnels est en cours de réalisation, dont des imprimés et un site web. Le lancement de tous ces outils est prévu pour la fin de l'année financière, soit à la fin mai 2022.

Pour mieux appuyer
les personnes à faible revenu
du Témiscouata et de l'extérieur,
nous avons maintenant un
numéro sans frais

Regroupement des assistées sociales
et assistés sociaux du Témiscouata
rasstdroit@gmail.com
418-853-2975

1-888-224-2982

Promotion des droits / Action et animation sociales



Enfin, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'organisme - <https://www.facebook.com/rasstdroit> qui contient des nouvelles fraîches sur nos activités, nos membres, nos partenaires, et tous les enjeux qui vous concernent

AU SUJET DE LA BOUTIQUE COMMUNAUTAIRE

Comme pour tous les fournisseurs de services, le fonctionnement de la Boutique communautaire s'est adapté aux exigences de la pandémie. Le port du masque est encore obligatoire, et un nombre maximal de personnes sont admises à la fois. Nous vous demandons d'apporter si possible vos propres sacs de magasinage.

Depuis la mi-octobre, les vêtements pour l'automne-hiver ont été mis en évidence. Les heures d'ouverture sont revenues à la normale, soit 09h00 à 16h30 du lundi au vendredi.

Comme habituellement, si vous avez des vêtements à donner, mettez-les dans le conteneur à linge à l'extérieur de la bâtisse. Compte tenu du peu d'espace disponible, il nous est difficile de stocker de gros meubles et électroménagers, alors n'hésitez pas à nous appeler avant de nous les apporter pour savoir si nous pouvons effectivement les accepter.

Les activités de la Boutique communautaire se termineront pour la période des Fêtes le **vendredi 17 décembre**, pour reprendre le **3 janvier 2022**.

Des réflexions sont en cours actuellement pour que la Boutique joue un rôle plus important pour le RASST, notamment en ouvrant ses portes à une plus large clientèle.



NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES

Saviez-vous que pour l'année 2020-2021, pendant la pandémie mondiale ...

- 3 029 personnes ont eu recours à nos services et activités.
- 27 personnes ont travaillé au sein de notre organisme pour venir en aide aux citoyens et citoyennes du Témiscouata
- 13 bénévoles ont dû quitter l'organisation

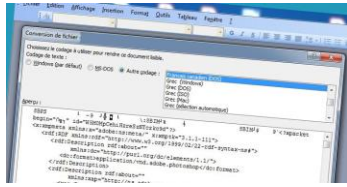


**Vous avez quelques heures de libre?
Si vous cherchez une occasion de rendre service tout en socialisant,
nous aimerions vous rencontrer !**

**Accueil
Boutique communautaire
Activités sociales
Défense des droits
Communications**

**Prenez rendez-vous avec la coordonnatrice
Fanny Pilon
418 853-2975**

L'INFORMATIQUE COMME BARRIÈRE SOCIALE



Pouvez-vous joindre un fichier Word dans une conversation à l'ordinateur ou sur un téléphone? Accéder et participer à une visioconférence? Différencier les fichiers *.txt*, *.jpeg*, *.mov*, *.xls*? Ou alors êtes-vous dans la catégorie de gens qui ne possèdent même pas d'ordinateur, parce que vous n'en avez pas les moyens?

Avoir accès et maîtriser l'ordinateur est désormais la nouvelle frontière pour être admis dans le fonctionnement normal de notre société, être accepté dans la communauté "agissante". C'est ce qu'on appelle aujourd'hui "la fracture numérique" : on est soit d'un côté de la fracture (yééé!!), soit de l'autre (bouhh!!). Cette difficulté réelle s'ajoute à l'analphabétisme que l'on connaît déjà, celle de la lecture et de l'écriture pure et simple, telle qu'on l'apprend à la petite école : 19 % des Québécois sont analphabètes et 34,3 % éprouvent de grandes difficultés de lecture (analphabètes dits *fonctionnels*). Il ne s'agit pas là de fiction, mais bien de chiffres réels.

La disparition progressive des guichets "avec des vraies personnes" aux institutions bancaires et aux services gouvernementaux; les entreprises qui nous renvoient aux catalogues "consultables-seulement-en-ligne", aux factures virtuelles et, bien sûr, au paiement électronique; partout, on demande une compétence informatique de plus en plus complexe, et qui laisse en arrière les personnes "pas-capables-de-suivre". Ce processus s'est accéléré durant la pandémie.

Les gouvernements eux-mêmes imposent de nouvelles exigences face à une clientèle démunie et fragilisée : les inscriptions et déclarations hebdomadaires à l'assurance-chômage se font désormais en ligne, et cette tendance se confirme même en ce qui a trait à l'aide financière de dernier recours (l'aide sociale). Pour certains dossiers, Services Québec ne veut recevoir que des courriels sécurisés selon une procédure stricte. Les municipalités et les organismes communautaires, dans leurs communications avec les citoyens que nous sommes, demandent eux aussi une compétence minimale aux technologies numériques.

Les personnes assistées sociales, et plus généralement les personnes à faible revenu, vivent cet isolement technologique avec une grande anxiété. Elles ne peuvent ni intégrer efficacement un groupe de travail, ni recevoir de formation à distance. Elles ont difficilement accès à un écran, et sont déboussolées à chaque difficulté technique. Dans la réalité quotidienne, elles sont de plus en plus marginalisées. Dans la précipitation du monde actuel, pas de place pour ceux qui se traînent les pieds.

Ces nouvelles réalités créent donc nécessairement de nouveaux préjugés, et de l'exclusion. Le citoyen perd donc peu à peu sa voix, il est davantage confiné au silence et à l'isolement. Il n'existe même plus s'il ne peut pas se défendre en ligne. Qui sommes-nous, dorénavant, aux yeux de la société, alors qu'envoyer un simple courriel devient une épreuve, et que s'inscrire à un programme d'aide est une course à obstacle?

On ne peut que constater qu'il n'y aura pas de renversement de tendance, la fracture ne se refermera pas. En tant qu'organisme de soutien communautaire, il nous faut donc réfléchir aujourd'hui même à de nouvelles occasions d'aide, à de nouveaux services de formation et de *coaching* personnalisé.

Pour éviter la dérive d'un continent entier.

INFO-LOI AIDE SOCIALE

Fin des mesures spéciales à l'aide sociale

Depuis le début de la pandémie, le Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale (MTESS) a adopté une série de mesures administratives afin de réduire les problématiques que les personnes bénéficiaires pourraient rencontrer dans la gestion administrative de leur dossier d'aide sociale.

Au cours de cette période, les groupes membres du Front Commun des personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASQ) et le RASST revendiquaient une hausse des prestations pour les personnes assistées sociales afin de couvrir les frais entraînés par la pandémie. Malgré nos efforts, le ministre Boulet restait de glace. Nous avons cependant obtenu un prolongement des mesures suivantes :

- La période de suspension des retenues sur les prestations d'assistance sociale et d'emploi pour les personnes qui bénéficient d'un programme du Ministère fut prolongée du 31 mars au 30 septembre 2021.
- Les allocations pour contraintes temporaires et sévères à l'emploi venant à échéance d'ici le 30 septembre 2021 furent automatiquement prolongées.
- Cette mesure permettait d'éviter que des prestataires se présentent physiquement dans une clinique médicale ou un centre hospitalier afin d'obtenir un rapport médical par souci de réduire les risques de contamination. Qui plus est, cette mesure donna l'occasion au réseau de la santé et des services sociaux de concentrer ses efforts sur la lutte contre la pandémie.
- De plus, la non-comptabilisation des sommes reçues sous forme de dons pécuniaires au-dessus de l'exclusion prévue de 100 \$ par mois fut aussi prolongée jusqu'au 30 septembre 2021.
- Le Ministère s'assurait aussi que les prestataires qui cessaient d'être admissibles à un des programmes d'assistance sociale en raison de prestations versées par le gouvernement du Canada dans le cadre d'une déclaration d'état d'urgence (PCU) ou des prestations canadiennes de relance économique (PCER) continuent de bénéficier de la gratuité des médicaments (accès au carnet de réclamations), de services dentaires et, dans le cas des personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi, de la majorité des prestations spéciales.
- Une mesure d'assouplissement fut mise en place pour les prestataires du Programme de solidarité sociale pour éviter qu'en raison d'une situation ayant un lien avec la pandémie, ils soient pénalisés pour un excédent d'avoirs liquides.

De plus, afin de traiter les nouvelles demandes d'aide financière, le Ministère a mis sur pied, non sans difficulté, un système permettant de faire une demande d'aide financière en ligne.

Des discussions continuent d'avoir lieu entre le FCPASQ et le cabinet du Ministre. Certaines mesures ont été prolongées jusqu'au 1^{er} octobre, d'autres sont en attente de réponse. Aussi, des discussions ont lieu concernant les remboursements PCU : Certaines personnes prestataires auraient reçu des montants provenant de la PCU, le Ministère convient de traiter ceci non pas comme une fausse déclaration mais comme une dette. Nous savons qu'il y a 1400 dossiers en cours d'analyse. À SUIVRE !

Source : <https://www.mtess.gouv.qc.ca> et Stéphane Handfield FCPASQ.

RÉFORME RÉGLEMENTAIRE À VENIR (AIDE-SOCIALE)

IVAC :

Une personne victime d'un acte criminel ou encore victime d'un accident de la route ou de travail, peut se voir accorder des indemnités si elle en garde des séquelles physiques ou psychologiques. À l'heure actuelle, ces indemnités sont prises en compte dans le calcul des prestations. À compter de janvier 2022, toutes les indemnités seront exclues du calcul de la prestation. Dans ces situations, la limite des avoirs dans le compte bancaire de la personne prestataire ne sera plus prise en compte par l'aide sociale. La limite actuelle étant de 1500\$ pour une personne inscrite à l'aide de dernier recours (708\$ pour une personne seule, ceci inclut les personnes en contrainte temporaire à l'emploi.) et de 2500\$ pour une personne à la Solidarité Sociale.

Rehaussement des prestations spéciales :

En plus de leur prestation de base, les personnes assistées sociales ont droit à des prestations spéciales pour rembourser les frais liés à des besoins particuliers (comme des lunettes) ou une situation particulière (par exemple un incendie). Depuis au moins une quinzaine d'années, le Ministère n'a pas haussé ni même indexé ces montants. La non-indexation des prestations spéciales équivaut, selon le Protecteur du citoyen, « à ne pas assurer un remboursement effectif selon les prix courant ». Depuis une dizaine d'années, le Protecteur du citoyen demande au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'une part la mise à jour des montants des prestations spéciales, et, d'autre part, leur indexation sur une base annuelle.

À compter du 1^{er} janvier 2022, les montants alloués pour certains produits et équipements médicaux (lunettes et lentilles, chaussures orthopédiques, etc.) seront augmentés de 20%. À compter 1^{er} janvier 2023, ces mêmes montants seront indexés automatiquement chaque année.

Ce n'est qu'une demi-mesure car nombreuses sont les prestations qui ne bougent pas. On constate en effet que le montant de certaines prestations spéciales n'ont pas été augmentées depuis 15, 20 et même 30 ans ! Cette négligence du Ministère est injustifiable. Elle appauvrit davantage les personnes en situation de pauvreté. Quelques exemples :

- Prestations spéciales pour incendie et catastrophe 1500\$ pas de hausse depuis 1989
- Frais de déménagement 200\$ depuis 1989
- Frais funéraires 2500\$ depuis 1999
- Frais scolaires (primaire) 76\$ et 123\$ au secondaire depuis 2006
- Transport par taxi, 20\$ depuis 1999.

Dans une lettre adressée au ministre Jean Boulet le 26 août dernier, la Protectrice du citoyen, Marie Rinfret, recommande que le projet de loi soit modifié afin que l'ensemble des prestations spéciales soient majorés de 20% puis indexés annuellement et que cet exercice de révision soit finalisé d'ici le 31 mars 2022.

Notez que l'exclusion de 200\$ pour revenu de travail gagnerait à être revu également, car cela fait au-delà de 35 ans que ce montant n'a pas été majoré !

Sylvain Lacroix, conseiller en défense de droit pour le RASST.

Source : [Assistance sociale: jamais trop tard pour bien faire - Collectif pour un Québec sans pauvreté \(pauvrete.qc.ca\)](https://www.collectifpourunquebecsanspauvrete.qc.ca/)

INFO LOI

Changements au Régime assurance-emploi :

Le système d'assurance-emploi est prêt pour une autre série de changements liés à la pandémie. En voici quelques-uns qui s'appliquent aux nouvelles demandes de prestations présentées à compter du dimanche 26 septembre 2021.

Changements à noter :

- La prestation plancher passe de 500\$ par semaine à 300\$. La personne qui reçoit cette prestation après le calcul du niveau de prestation recevra une prestation qui ne peut être inférieure à 300\$ par semaine. C'est le seuil minimum.
- Pour être admissible à la prestation, vous devrez avoir travaillé un minimum de 420 heures, peu importe la région où vous êtes. Cette règle restera en vigueur jusqu'au 24 septembre 2022; après cette date, le taux régional du nombre d'heures nécessaires afin de se qualifier au programme reviendra à la normale.
- Retour du certificat médical : le programme demandera une certification médicale afin d'accéder au régime. Depuis le début de la pandémie, cette exigence n'était pas nécessaire pour se qualifier.
- Si vous êtes un ou une travailleuse indépendante, vous aviez jusqu'au 23 octobre 2021 pour présenter une demande afin d'accéder à la Prestation canadienne pour la relance économique (PCRE). Elle n'est plus disponible maintenant pour cette situation.
- Il en est de même pour la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE) qui s'appliquait aux personnes atteintes de la COVID et aux proches aidants : elle ne s'applique plus de façon automatique. Le chômage maladie va s'appliquer dans ces situations à l'aide d'un rapport médical.
- Retour de la période d'attente d'une semaine. Cette période d'attente, qui avait été abolie le 27 septembre 2020, est de retour.

Que se passera-t-il ensuite? « À mesure que la pandémie évolue, le gouvernement du Canada continue de surveiller la situation de près, ainsi que les effets sur le marché de l'emploi, les travailleurs et les entreprises », indique la porte-parole Saskia Rodenburg, d'Emploi et développement social du Canada (EDSC).

Sylvain Lacroix, conseiller en défense de droit pour le RASST

Sources : [L'assurance-emploi change ses règles | Protégez-Vous.ca \(protegez-vous.ca\)](#) et [5 choses à savoir sur les nouvelles règles de l'assurance-emploi | 24 heures](#)

ET SI LA PAUVRETÉ ÉTAIT VIOLENCE?

En janvier 1995, je trouvais refuge dans une maison pour femmes victimes de violence avec mes enfants. Cet évènement allait changer ma vie à jamais.

Comme je ne suis pas du genre à me laisser marcher sur les pieds, je ne me suis jamais identifié uniquement comme la victime de cette dynamique relationnelle malsaine. J'ai toujours vu ma responsabilité dans ce jeu. Cette perception a influencé ma réflexion.

Dès lors, je me suis intéressée aux rapports de pouvoir, aux rapports humains. Je ne voulais plus jamais vivre ce que j'avais vécu. J'ai lu Portelance, Jung, Corneau et d'autres. J'ai été en thérapie (ça aide!). Puis en 2001, j'ai eu un contrat de travail au RASST où j'ai connu Freire (voir article de Nicole, page 12). Tout comme moi, il savait observer les rapports d'oppression dans lesquels nous vivons, qu'ils soient personnels ou collectifs. De 2002 à 2007, je me suis investie sur un projet personnel et j'ai développé certains outils d'éducation populaire adaptés aux enfants du primaire (mieux vaut prévenir que guérir?) qui, entre autres, nous faisaient justement réfléchir sur ces rapports de pouvoir que nous vivons tous plus ou moins consciemment. Puis, des évènements inattendus m'ont alité plusieurs mois et j'ai mis tout ce travail et cette réflexion de côté.

En 2017, ma famille fut ébranlée encore une fois. La pauvreté nous a frappé fort et je me suis dit : C'EST ASSEZ! Toute cette précarité financière dans un monde d'opulence, c'est ni plus ni moins que de la violence économique. Le gouvernement ne fait pas sa job, je vais poursuivre le gouvernement, il y a atteinte à mes droits! C'est ce qui m'a ramené au RASST en mars 2018 (s'affirmer pour sortir du rapport d'oppression).

Bon, depuis ce temps j'ai compris qu'on ne poursuit pas le gouvernement de même. Mais ça ne change pas le fait que la pauvreté est multi-violences : économique, institutionnelle, sociale, verbale, psychologique et j'en passe.

Après un temps d'adaptation, l'équipe du RASST m'a orienté vers le FCPASQ pour faire avancer ce dossier. Là, j'ai connu Rose du Nord qui, par hasard, travaillait sur un projet sur les violences institutionnelles depuis un bout de temps. Je me suis jointe à elles sur un comité : Art et Solidarité. Nos objectifs : documenter les violences institutionnelles en lien avec le vécu de pauvreté, monter une exposition pour illustrer ce propos, préciser notre propos sur cette violence sociale pour mieux mobiliser. Avec d'autres partenaires (FCPASQ, chercheurs) nous irons sonder la possibilité de porter notre dossier à l'attention du PIDESC (Pacte International des Droits Économique Sociaux et Culturel) à l'ONU. De faire reconnaître cette violence complexe qu'est la pauvreté à ce niveau d'autorité serait un argument de masse pour l'instauration d'un Revenu de Base Universel décent. Voilà le but ultime poursuivi avec toute cette démarche personnelle et maintenant collective. La pauvreté, c'est assez... tiens toé ben après ta tuque M. Legault. À suivre!

Chantal Bernard

ARTICLE SUR PAULO FREIRE

Ma rencontre dans le monde de Paulo Freire a été un choc: j'ai découvert un éveilleur de conscience (surtout ma conscience) et un homme d'avant son temps.

Au-lieu de résumer, j'avais envie de vous partager quelques extraits d'un des *cahiers de la conscientisation*, le cahier numéro 2 : *La pensée et le cheminement de Paulo Freire*.

[Par l'alphabétisation-conscientisation, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire des mots, mais aussi d'apprendre à lire et à écrire sa propre réalité.]

[Chaque homme, chaque femme a le droit de dire ses propres mots, de s'exprimer dans son propre langage.]

[Pour lui, l'homme a le pouvoir d'émerger du monde où il est jeté, le pouvoir d'émerger du monde pour de se distancier du monde, pour le transformer et y imprimer sa marque]

[L'objet de la première appropriation de l'homme est celle de la parole et du droit de la prononcer. C'est bien ce qu'il appelle "sortir de la culture du silence"]

Webinaire présenté par Fous des solidarités du 23 septembre 21 sur Paulo Freire avec un des panélistes : Jean-Yves Desgagnés co-auteur (*L'insécurité Maximum garantie*) : *Les cahiers de la conscientisation* numéro 4

[Reconnaitre des rapports d'oppression]

[Reconnaitre qu'on fait partie du problème]

[On peut être opprimés et devenir oppresseur]

[Conscientisation est processus d'enseignement]

[Pas de conscientisation sans libération]

[Action/réflexion]

La conscientisation peut être dans tous les secteurs de notre vie, que ce soit : politique, scolaire, revenu et même syndicaliste, etc. L'important c'est de prendre un moment pour penser, et ensuite agir.

Nicole Ducas

HISTORIQUE DE PARTICIPATION CITOYENNE AU TÉMISCOUATA !

D'où ça part la lutte à la pauvreté ?

La Loi pour l'élimination de la pauvreté et l'exclusion sociale (Loi 112) a été adoptée en 2002. Elle visait à guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et tendre vers un Québec sans pauvreté.

Au premier plan de lutte à la pauvreté (2004-2010) il y a eu une vaste consultation gouvernementale qui a servi à élaborer une politique en matière de lutte à la pauvreté. Le gouvernement instaurait un plan d'action sur 10 ans. Au Témiscouata, plusieurs organisations ont déposé des projets et des actions. Au deuxième plan de lutte à la pauvreté (2010-2015), une table de concertation est créée, la Concertation témiscouataine contre l'appauvrissement. Notre organisme, le RASST, invite des citoyen-nes à s'impliquer dans les initiatives pour partager leurs opinions. Une Table citoyenne est née et 21 personnes ont élaboré différents projets pour améliorer les conditions de vie des personnes pauvres.

Au troisième plan (2017-2023), on voit désormais l'intérêt du gouvernement d'inclure les personnes citoyennes dans les lieux de décisions pour mieux orienter les actions. Différents chantiers de travail sont mis en place : alimentaire, transport, revenus, logements et aussi un chantier particulier, celui de la personne citoyenne.

L'objectif en lien avec la participation citoyenne est de s'impliquer. Sur ces chantiers, on discute de ce qu'on vit et on élabore des moyens pour lutter contre la pauvreté au Témiscouata.

Pour cela on est à la recherche de citoyens-citoyennes prêt à donner de leur temps et énergies. Les conditions des personnes citoyennes sont au cœur notre action et ensemble on peut faire bouger les choses.

TÉMOIGNAGE

Je m'implique dans l'alliance car je trouve cela important. Pour une fois que les citoyen-nes sont entendus. Quel beau projet!

Laury Perron, citoyenne de Mont-Joli

Le but de mon implication, c'est de trouver des manières pour contrer la violence économique.

Nicole Ducas, citoyenne de Dégelis

Je souhaite qu'un jour il y ait un Ministère citoyen au sein de nos gouvernements.

Fanny Pilon, coordonnatrice du RASST et aussi citoyenne!

TÉMOIGNAGE D'UN NOUVEAU MILITANT



Qu'il fût bon, en cette agréable journée, de la partager avec des êtres passionné(e)s. Nous avons chacun et chacune nos passions mais pourtant, individuellement, nous n'avons pas tous la même liberté de les réaliser, ce à quoi un revenu de base pourrait y remédier. C'est ce dont nous avons entre autres discuté(e)s au cours de cette journée d'automne en train d'achever. Parce qu'il n'est pas encore acquis, aujourd'hui, que ce minimum-là soit garanti pour tous, maintenant ainsi incertitudes et préjugés envers les plus démunis que le système, trop souvent, oublie au profit des plus nantis.

Pour posséder un acquis, il faut généralement en payer le prix, même dans des sociétés sans monnaie telle qu'on la connaît. Mais dans cette arène-là que constitue la politique, il aura fallu, plus souvent que pas assez, verser sang et larmes pour obtenir parfois pire et je pense que collectivement nous pouvons tout de même nous réjouir, sans toutefois ne jamais se reposer sur nos lauriers, auquel cas certains, majoritairement des hommes, pourraient être tentés d'en profiter au plus haut sommet, dans un monde à part, sans intégrité et où la dignité peut s'acheter.

La réalité idéologique n'en est une seulement une parce que, collectivement, nous décidons de la préserver, pourtant, il faut aussi avouer que, d'emblée, les cartes ont été très mal distribuées, et nos représentants, plutôt que de combler le fossé grandissant de l'inégalité, le creusent avec leur armée de robots aliénés.

Il existe deux réalités qui, de très loin, surpassent celle du néolibéralisme qui nous a été imposée. Il s'agit d'une part de nos réalités subjectives, propres à chacun(e) et aussi aux autres animaux que nous côtoyons, le tout ne s'épanouissant malheureusement que bien peu dans un environnement à la fois unique et multiple, à la richesse et à la beauté infinies. La seule réalité qui culmine devant toutes les autres et dont nous faisons encore intégralement partie, malgré l'invasion d'un nombre croissant de transhumanistes, est celle que l'on retrouve tout autour de nous, à l'intérieur comme à l'extérieur, été comme hiver, arborant différentes couleurs, comme chaque individu qui, le voulant ou non, est rattaché à sa Terre mère.

Il est temps qu'individuellement et collectivement nous définissions ou redéfinissions nos priorités, en nous assurant que nos différentes réalités soient compatibles, au niveau relationnel autant avec nous-mêmes, notre entourage, notre communauté, qu'avec notre environnement.

Je vous souhaite à tous une magnifique journée, d'amour et de gaieté et je vous dis peut-être à une prochaine fois, dans une de ces réalités...



Étienne

PENSONS NOTRE MONDE AUTREMENT

17 OCTOBRE 2021

Par Chantal Bernard

Aujourd'hui, nous sommes à un tournant majeur de notre histoire collective. Le réchauffement climatique nous a parlé fort cette année. Ensemble, nous avons peu de temps.

Comme disait l'autre (Albert Einstein) : "La folie c'est de faire la même chose encore et encore en espérant un résultat différent". Autrement dit, les solutions se retrouveront dans des alternatives que nous n'avons pas l'habitude d'envisager. Nos politiciens devront apprendre à faire preuve d'audace et de créativité.

Mais le réchauffement climatique n'est pas l'unique conséquence de ce système économique d'abus et d'iniquités, il y a aussi la pauvreté. La pauvreté, chez nous au Québec, c'est un peu moins de 300 000 personnes prestataires d'aide sociale, c'est un travailleur sur cinq et trop de gens de l'âge d'or (?). Tous ces gens ont peine à combler leurs besoins essentiels chaque jour (manger, se loger, se vêtir). À titre d'information, un chèque de B.S., comme plusieurs l'appellent, tourne autour de 700\$ par mois, quand on sait qu'un logement 1 et 1/2 coûte en moyenne 650\$ par mois à Montréal, ça laisse 50\$ pour la passe d'autobus, le forfait de téléphone (si tu veux qu'on te rappelle pour un job?) et 30 jours d'épicerie. Autrement dit, on ne va pas chier loin! C'est assez pour rendre malade n'importe qui de faim, de stress et d'isolement.

Pendant ce temps-là, dans not' beau monde, M. Villeneuve, véritable formule 1 de l'évitement fiscal et autres Pandora-Papers, font tout en leur pouvoir pour éviter de contribuer à leur juste part à la société. Ce sont des milliards que l'on perd TOUS dans les paradis fiscaux. C'est qui les vrais profiteurs du système?

C'est de ça qu'on devrait parler quand on parle de pauvreté : de ceux qui la crée, comment ils s'y prennent et quelles sont les solutions. Parce qu'heureusement les solutions existent...

Aujourd'hui, en cette journée mondiale pour l'élimination de la Pauvreté, apprenons à être solidaire (même si solitaire!) et pensons notre monde autrement. N'oubliez jamais, ce n'est pas qui on est qui fait qu'on est pauvre, c'est le manque d'argent!

Un Revenu de Base Universel A-DÉ-QUAT... y'é plus que temps!

LE REVENU DE BASE UNIVERSEL : une introduction

Vous entendrez de plus en plus parler du revenu de base universel dans les semaines et mois à venir. Qu'est-ce que c'est? C'est une solution mise de l'avant par plusieurs groupes sérieux pour endiguer la pauvreté et que le RASST soutient à sa façon.

Le revenu de base universel (ou inconditionnel) est un revenu minimum garanti, une somme d'argent régulièrement versée à tous les citoyens, sans condition préalable et à vie, peu importe leur présence ou non sur le marché du travail, pour s'assurer qu'ils ne tombent pas sous le seuil de pauvreté. Il repose sur le principe de l'égalité des droits, et de la nécessité de mieux soutenir les étudiants, les chômeurs, les handicapés, les réfugiés, les familles monoparentales et autres individus ou groupes défavorisés économiquement. Dans la réalité quotidienne, il remplacerait tous les programmes de transferts sociaux, mal adaptés ou inéquitables.

Il existe plusieurs modèles à l'étude et certains ont même été expérimentés dans le monde. Ces projets pilotes ont démontré de manière récurrente que les citoyens sont plus aptes et plus motivés à contribuer à la société parce qu'ils deviennent moins vulnérables : ils ne sont plus constamment préoccupés par le loyer à payer, la prochaine épicerie, ou les préjugés dérangeants. On observe par ailleurs qu'ils cherchent à augmenter leur scolarisation et la qualité de leur emploi. Le revenu minimum garanti protège donc la dignité humaine et rend aussi les individus plus généreux.

Le RASST cherche à faire connaître et mettre en valeur les avantages d'un revenu de base en s'appuyant sur le projet de l'Alliance Revenu de Base des Régions Est (*"ARBRE"* : voir au www.revenudebase.ca) qui proposera au gouvernement du Québec, dans un avenir prévisible, un projet pilote à la grandeur du Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Le projet devra durer pendant suffisamment longtemps pour générer une étude documentée et valable. (Voir infos supplémentaires en page 20)



C'est actuellement par une intervention artistique appelée *"Dans un téléphone près de chez vous"* que notre organisme sensibilise certains groupes-cibles et la population en général au revenu de base universel, particulièrement les artistes de l'Est du Québec, qui sont rejoint.e.s par téléphone; à partir d'une œuvre sonore,

nous échangeons sur la pertinence du revenu de base pour toutes et tous, notamment pour les personnes qui vivent la précarité. Les participant.e.s sont invité.e.s à exprimer leur soutien en enregistrant un commentaire audio de 30 secondes à 1 minute sur la page Facebook de l'intervention (tapez : *Dans un téléphone près de chez vous*).

Nous vous encourageons donc à visiter la page de l'intervention. Si vous êtes dans l'impossibilité d'enregistrer un message vocal, **nous joignons à la fin du bulletin une lettre d'appui détachable que vous pouvez signer et nous retourner**. Les messages vocaux et les lettres signées recueillis iront appuyer, sous peu, une action directe auprès des député.e.s de nos régions.

C'est donc ici votre première chance de participer à cet échange d'information sur le revenu de base universel et de contribuer à changer les choses!

HISTORIQUE DE LA REVENDICATION DU RSUG AU FCPASQ

Par Sylvain Lacroix, conseiller en défense de droit pour le RASST

C'est en 1996 que la revendication d'un Revenu social Garanti fut adoptée au Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec (FCPASQ) lors de l'assemblée générale en juin 1996. Elle faisait suite aux résultats d'une recherche menée par Christopher McAll et Deena White avec la collaboration de Jean-Yves Desgagnés, alors coordonnateur au FCPASQ. La conclusion de cette recherche identifiait 5 barrières que les personnes assistées sociales éprouvaient à l'exercice de leurs citoyennetés. En résumé ces barrières sont :

1. La faible prestation empêche les personnes assistées sociales de satisfaire leurs droits fondamentaux tels se nourrir, se loger, se vêtir, etc... Cette insuffisance des prestations est elle-même le résultat d'un choix politique. Elle vise à garder un écart suffisant entre le salaire minimum et l'aide sociale afin d'inciter les prestataires à réintégrer le marché du travail.
2. La discrimination, résultat des préjugés généralisés
3. Le système de l'aide sociale par les lois, les règlements, les normes et les agents, dont la pratique principale consiste d'abord et avant tout à contrôler et à humilier les personnes, et qui pénalise les personnes faisant preuve de débrouillardise et d'autonomie (ex : pénalité pour partage de logement, imposition des gains de travail à 100% au-delà des gains de travail permis, refus de soutenir les personnes ayant leur propre projet de formation).
4. Un marché du travail qui est incapable de fournir des emplois décents à tous et à toutes et en respectant les capacités des personnes.
5. La difficulté d'avoir accès à des formations qualifiantes répondants aux besoins des personnes et respectueuses de leur rythme d'apprentissage.

L'étude constate que les personnes assistées sociales étaient victimes d'un régime d'apartheid économique, politique et social, les privant de leur pleine citoyenneté. La Plate-forme de revendication à long terme adoptée en 1996 visait à mettre fin à cet apartheid social. Voilà pourquoi à cette époque le FCPASQ adoptait l'idée d'un Revenu Social Garanti.

Le mot Universel arrivera lors du congrès qui a pris fin en 2002. Depuis, la revendication portée par le FCPASQ et ses membres est le RSUG.

En 2008 le FC précise ce que c'est un RSUG :

Dans les grandes lignes le RSUG se définit ainsi :

Le RSUG est un moyen de lutter contre la pauvreté et de mieux redistribuer la richesse. Son principe est simple : toute personne qui a 18 ans et plus recevrait chaque mois un montant lui permettant de couvrir ses besoins essentiels et de vivre dans la dignité.

Ce montant est évalué, pour 2008, à 18,373\$ par année (notez bien que ce montant est basé par le seuil fédéral pour une personne seule qui représente 50% du revenu médiant canadien et non pas de la MPC). Donc, chaque personne d'une même famille aurait droit au même montant.

Ce revenu vise, en premier lieu, une véritable couverture des besoins essentiels identifiés dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles :

- *l'alimentation;*
- *le logement;*
- *l'entretien ménager;*
- *les soins personnels ;*
- *les communications;*
- *l'habillement;*
- *l'ameublement;*
- *le transport;*
- *les loisirs.*

Ce revenu fait partie d'un grand projet de société porté par le FCPASQ et ses groupes membres. Ainsi, ce revenu doit s'accompagner de services publics universels et gratuits, afin d'améliorer l'ensemble des conditions de vie des personnes du Québec. Le RSUG serait un nouveau programme qui viendrait remplacer : l'aide sociale, l'aide financière aux études, l'allocation au logement, le crédit d'impôt pour la solidarité. D'autres programmes continueraient d'exister au Québec : le régime des rentes, l'assurance-médicaments, le régime de congés parental, les prestations de la SAAQ et de la CNESST (accident de travail), les soutiens aux enfants. Cela va aussi modifier le régime fiscal en introduisant une nouvelle façon de calculer les impôts qui permettra de faire le suivi de ce revenu annuellement.

À partir de 2013, l'action du FCPASQ s'est portée sur l'appropriation de la revendication par les groupes membres; ainsi, des formations consultatives ont été mise sur pied avec la coopération du GRFPQ afin de vulgariser la revendication et aussi de consulter les groupe membre sur le sujet. Cette revendication était mise en fond car le regroupement concentrait ses efforts sur des mesures urgentes à revendiquer sur la place publique.

Parmi les formations d'appropriation, notons l'explication entourant l'acronyme (RSUG)

- **Revenu** : un montant nécessaire afin de pouvoir vivre dans la dignité;
- **Social** : services publics, santé, éducation, services sociaux, relations;
- **Universel** : accessible, sans distinction étiquettes ou catégories;
- **Garanti** : non saisissable, non imposable :

En 2014, la consultation se poursuit auprès des groupes en lien avec les aspects des droits humains qui touchent notre revendication. Cette formation, développée par le FCPASQ avec le GRFPQ, initie les personnes sur les outils internationaux (à savoir : la DUDH (Déclaration Universelle des droits Humains), le PIDESC (Pacte International des Droits Économiques Sociaux et Culturelles), le PIDCP (Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques), et comment la revendication du RSUG vient s'inscrire dans cette logique.

Lors de l'Assemblée Générale de formation du FCPASQ de mars 2015, le RASST fait une présentation portant sur le mouvement International du Revenu de Base issu de l'Initiative européenne pour un revenu de base, où plusieurs regroupements nationaux présentent un projet de consultation au Parlement européen en vue de l'implantation d'un tel revenu dans les pays

d'Europe, et présentation du film *Un revenu de Base, une révolution culturelle*, suivi d'un échange avec les personnes participantes. Lors de cette assemblée, où Luc Gosselin assistait comme observateur et représentait alors le groupe Revenu de Base Québec, quelques consensus s'en sont dégagés : le RSUG est un revenu payable de la naissance à la mort; ce revenu est insaisissable et constitue l'exemption de base à l'impôt; il ne se substitue pas aux revenus générés par les régimes à cotisations, par exemple SAAQ, CNESST, RRQ, Chômage; ces revenus s'ajoutent au RSUG et sont imposables.

Pour donner suite à cette AG le GRFPQ et le FCPASQ constitue un comité de travail afin de développer un document argumentaire pour le présenter au monde politique et autre un document étayé sur la revendication du RSUG.

Chez-nous au RASST nous avons convenu de tenter d'obtenir un projet pilote dans l'est du Québec (Bas Saint-Laurent, Gaspésie, les Îles de la Madeleine). Notre implication se poursuit dans notre région par l'entremise de la revendication d'un projet pilote conduit par l'Alliance Revenu de Base des Régions Est (ARBRE).

Les sources : littéraire qui ont mené la réflexion au RASST :

Portrait Statistique Égalité Femmes/hommes : Bas Saint-Laurent (conseil du statut de la femme Québec 2015) ISBN :978-2-550-72381-3

Le sens des sous pour résoudre la pauvreté : Rapport du Conseil national du Bien-être social, automne 2011, numéro 130

Un Revenu Garanti pour tous : François Blais, Éditions Boréal, 2001

Revenu Minimum Garanti : comparaison internationale, analyse et débats : Lionel-Henri Groulx, Presse de l'université du Québec 2005.

L'allocation Universelle : Philippe Van Parijs et Yannick Vanderborght 2005

L'Allocation Universelle : Fondements et enjeux : François Aubry et Michel Chartrand, Presse de la CSN 1999.

Mouvement Français pour un Revenu de Base (regroupement actif) MFRB

Basic Income Earth Network : BIEN

UNE TOURNÉE POUR UNE COLLECTIVITÉ TRANSFORMÉE

Par Fanny Pilon

Depuis 2014, notre équipe travaille en collaboration avec l'Alliance Revenu de Base des Régions Est (ARBRE) et a développé un projet afin d'expérimenter une forme de revenu de base dans trois régions de l'Est du Québec, soit le Bas-St-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. Nous avons constaté que la population avait peu ou pas de connaissance concernant les différentes propositions de revenu de base.

Pour notre organisme, c'est une solution envisageable aux problèmes reliés à la santé, aux inégalités et au bien vivre ensemble.

De 2018 à aujourd'hui nous avons fait de l'ART action communautaire avec Unité théâtrale d'interventions locales



et réalisé deux pièces de théâtre, cinq capsules vidéo sur le revenu de base et une œuvre sonore.

Nos productions RASSTART ont eu un effet certain quant à la réflexion d'une nouvelle forme de prestation sociale qui serait plus rassembleuse et moins discriminante. Nous allons bientôt préparer une tournée au Bas-St-Laurent et présenter notre démarche sous forme ludique. Nous vous informerons bientôt!

Pourquoi un projet-pilote ?

Nous proposons d'observer ce qui se passe si toutes les personnes qui habitent une même région reçoivent un revenu de base sans condition pendant 20 ans.



L'Alliance revenu de base des régions Est (ARBRE) vise à rejoindre, informer et consulter les populations de l'Est sur la notion de revenu de base et sur l'intérêt de l'expérimenter sur une longue durée ; dans le but de formuler une soumission détaillée d'un projet-pilote qui répondrait à un engouement populaire. Retrouvez notre proposition évolutive sur notre site web !

Les détails de notre démarche sur le www.revenudebase.ca

REVENU DE BASE : RÉSUMÉ DE LA PROPOSITION DE L'ARBRE

Par Sylvain Lacroix



Dans les grandes lignes, l'Alliance Revenu de Base des Régions Est (ARBRE) propose une étude pilote sur une période de vingt ans, dans les régions du Bas Saint-Laurent, Gaspésie, les Îles de la Madeleine.

Il s'agit d'une proposition évolutive. L'idée de base est l'implantation d'une assurance revenue de base.

Sont admissibles : Toute personne physique qui naît ou qui réside depuis au moins trois mois dans les régions visées par l'étude. Les personnes recevront dans leur compte de banque, un versement à toutes les deux semaines équivalent à la MPC de leur MRC.

Ce montant doit permettre à une personne adulte vivant seule de survivre sans mettre en danger sa santé et son bien-être. Cette allocation est versée sur une base individuelle. L'assurance revenue de base vise à concrétiser le droit de vivre.

Fiscalité : L'assurance revenue de base sera donc modulée selon le niveau de revenu de l'année fiscale précédente, de façon à ne pas enrichir inutilement les personnes disposant d'un revenu suffisant pour assurer la pleine couverture des besoins de base. Nous prévoyons également un mécanisme permettant une révision en cours d'année si la situation fiscale de la personne change brusquement en cours d'année.

Territoire visé : Pour nous, le territoire du Bas Saint-Laurent, Gaspésie, les Îles, nous apparaît comme un terrain fertile pour procéder à une telle étude car ce sont des régions qui dépendent fortement du travail saisonnier. Les industries forestières, de la pêche, de l'agriculture, de la sylviculture et du tourisme, sont la trame économique de ces régions, ce qui fait qu'une bonne part de la main d'œuvre passe une partie de l'année sur des périodes de chômage cycliques, ce qui entraîne un appauvrissement des personnes. Nous croyons que l'implantation d'un revenu de base pourra faire émerger des initiatives de transformation dans ces régions ressources.

Longévité du Projet : Trop de tentatives de projet pilotes pour étudier les retombées d'un revenu de base sont trop courtes dans le temps pour analyser les réels bénéfices de telles expérimentations. Notre vision d'un projet sur 20 ans permettra une étude plus approfondie des impacts sociaux du projet. Cette étude nous permettra également d'analyser les facteurs déterminants de la santé, de même que le développement économique que ce projet entrainera dans ces régions.

Indépendance politique : Le côté assurantiel de notre projet nous permet de nous affranchir du monde politique. Ce monde nous apparaît trop volatile au niveau idéologique, ce qui mettrait en échec la pérennité d'un tel projet; par exemple, nous avons eu, près de nous, l'exemple de l'Ontario qui a mis en place un projet pilote, qui a été par la suite annulé par le nouveau gouvernement de Doug Ford, jugeant l'expérience comme un gaspillage de fonds public.

► *Si vous croyez que le revenu de base peut constituer une réponse possible et valable à la pauvreté, vous pouvez appuyer notre démarche en remplissant et signant la lettre en page suivante, et en nous la faisant parvenir si possible avant le 17 décembre. Chaque appui compte, merci!*

Adresse postale : 465-B, avenue Principale, Dégelis QC G5T 1L6

Nom et adresse :

Date : _____

Objet: Lettre d'appui à l'Alliance Revenu de Base Régions Est (ARBRE)

Bonjour,

J'ai le plaisir d'appuyer l'initiative de l'Alliance Revenu de Base des Régions Est (ARBRE), afin d'instaurer un projet pilote dans les régions du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, et d'évaluer les coûts et effets du versement d'un revenu de base sur les personnes et sur la collectivité.

Le projet pilote de revenu de base permettra de récolter des données intéressantes sur les différents impacts attendus, notamment sur l'amélioration de la santé globale des citoyen·nes et le développement socioéconomique de nos régions.

Cordialement,

Signature